Fonds de soutien conjoint à la coopération décentralisée franco-marocaine 2019-2021

Communiqué

Ouverture de l'appel à projets en soutien à la coopération décentralisée Franco-marocaine 2019-2021 (3ème tranche)

Rabat, le 16 décembre 2020

Le Ministère marocain de l'Intérieur-Direction Générale des Collectivités Territoriales et le Ministère Français de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), ainsi que l'Ambassade de France au Maroc, lancent l'appel à projets triennal dans le cadre du dispositif conjoint spécifique à la coopération décentralisée franco-marocaine, afin de soutenir les projets des collectivités françaises et marocaines visant au renforcement des capacités à la gouvernance territoriale.

La troisième tranche 2019-2021 de l'appel à projets est ouverte au Maroc et en France du 14 décembre 2020 au 16 mars 2021 minuit pour toutes les collectivités. Les projets devront être portés par des collectivités territoriales marocaines et françaises et pourront bénéficier d'un soutien financier de 12 mois.

Douze thèmes prioritaires de coopération dans le cadre de la régionalisation avancée ont été retenus pour cet appel à projets :

1. Gouvernance territoriale et régionalisation ;
2. Services publics locaux – renforcement des capacités et ressources humaines, formation ;
3. Transformation numérique et digitalisation des services publics aux citoyens ;
4. Développement durable : sécurité alimentaire et agriculture durable, diffusion des pratiques de lutte contre les dérèglements climatiques et contre les différentes formes de pollution, localisation des ODD ;
5. Valorisation des espaces publics, du patrimoine historique et des produits du terroir ;
6. Planification et aménagement du territoire ;
7. Tourisme durable ;
8. Développement économique local ;
9. Jeunesse et insertion professionnelle,
10. Gestion de la crise sanitaire : hygiène, santé, organisation du travail, télétravail, communication avec les populations ;
11. Agriculture et l'alimentation : organisation du travail dans des filières agricoles, production et commercialisation ;
12. Appui social : soutien aux personnes en difficulté ou isolées, aux personnes vulnérables (femmes et enfants battus, handicapés), enseignement à distance.

Cet appel à projets vise à consolider les partenariats en cours, à favoriser de nouvelles coopérations entre Maroc et la France et met l'accent sur les formations des agents et élus des collectivités territoriales marocaines. Le MEAE a augmenté la part de valorisation des collectivités françaises à hauteur de 50%.

Cette initiative démontre la volonté des deux pays de développer la coopération entre ses autorités locales respectives au bénéfice des populations.

⇒ Pour présenter un projet ou pour avoir plus d'informations : **France Diplomatie.**

⇒ Pour le Maroc : **akebdani@interieur.gov.ma**.

Contacts :

Au Maroc
Ministère de l'Intérieur, DGCT
Aissam Daoudia Kebdani, chef de la Division de la Coopération Décentralisée/
akebdani@interieur.gov.ma

Ambassade de France au Maroc
Laurence Levaudel-Clauss, responsable du Pôle Gouvernance I **laurence.levaudel-clauss@diplomatie.gouv.fr**
Tél : +212 (0)5 37 68 99 70

Elodie Martelliere-Sadouk, chargée de mission I Elodie.martellière@gmail.com
Tel : +210 (6) 63 31 40 02

En France
MEAE
Anne-Marie Mevel Reingold, chargée de mission Méditerranée auprès de la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales I **annemarie.reingold@diplomatie.gouv.fr**
Tél : +33 (0)1 43 17 62 61